La Mutualité Française

Centre-Val de Loire

Nos ACTIONS & ENGAGEMENTS en 2023

MUTUALITÉ FRANÇAISE
CENTRE-VAL DE LOIRE

Entretien croisé

Quel événement retenez-vous de l'année 2023 ?

Rose-Marie MINAYO : La 2ème édition du baromètre Santé Social produite en collaboration avec l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité (AMF) a permis de valoriser les solutions innovantes mises en place conjointement par les acteurs privés non lucratifs et les municipalités. Réalisé à partir de données issues de sources publiques, ce baromètre vise à sensibiliser les pouvoirs publics et acteurs privés pour agir sur l'accès aux soins, la santé environnementale et l'accompagnement de la petite enfance et du grand âge. Ce travail de mise en lumière des données sociales de notre pays est une illustration de la volonté conjointe de la Mutualité Française et de l'AMF d'élaborer les conditions des protections sociales de demain partout sur le territoire et d'améliorer la prise en charge des vulnérabilités. Les choix d'organisation et de financement seront déterminants. Et une meilleure territorialisation des politiques publiques grâce à l'exploitation des données nous permettra de gagner en efficience.

Olivier BASIRE : Cette année fut marquée par les travaux de préparation du Projet régional de santé (PRS) de troisième génération. Nos représentants dans les différentes instances de l'ARS, des Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées ainsi que des Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) se sont mobilisés pour apporter un avis et contribuer au débat. Les enjeux du PRS 3 s'inscrivent dans la continuité de ceux du PRS 2, et portent en particulier sur l'accès aux soins et la démographie des professionnels de santé. Ils prennent en compte également l'évolution du contexte et des moyens d'action : le vieillissement de la population et l'arrivée à l'âge de la dépendance de générations beaucoup plus nombreuses, l'ambition d'une société plus inclusive, les préoccupations environnementales croissantes, le déploiement accéléré de la e-santé.

Comme chaque année, le PLFSS représente un rendez-vous budgétaire pour le financement de notre protection sociale. Que nous a réservé ce projet de loi en 2023 ?

Rose-Marie MINAYO : La Mutualité Française espérait que le PLFSS 2024 lance une réforme structurelle, pour répondre à la crise de notre système de santé et de protection sociale, en termes d'organisation, de financement et d'efficience : il n'en fut rien ! A la grande inquiétude de nos concitoyens, après des années de régulation comptable, notre système de protection sociale ne répond plus à sa promesse originelle : assurer un accès effectif aux soins et à une protection sociale tout au long de la vie. Pour la seconde année consécutive, l'ONDAM 2024 a été fixé à un niveau inférieur à l'inflation : +3,2%. Ce niveau d'ONDAM est en effet insuffisant pour couvrir la dynamique des dépenses de santé et répondre aux besoins, d'autant plus en période d'inflation élevée. Le texte prévoit en outre 3,5 Mds€ d'économies, dont la moitié serait portée par les assurés avec les transferts de charges vers les OCAM : soins dentaires,

revalorisations conventionnelles, doublement des franchises (mesure réglementaire hors PLFSS) et participations forfaitaires. Parmi les pistes défendues par la Mutualité Française en termes de financement, nous avons proposé un retour à la compensation intégrale et systématique des exonérations de cotisations sociales ainsi que de diminuer le poids de la Taxe de Solidarité Additionnelle (TSA) pour les contrats de complémentaire santé non aidés et pour ceux incluant de la prévention.

Olivier BASIRE : En matière de prévention, si certaines mesures de santé publique prises isolément, étaient à saluer, elles ne constituaient pas un changement majeur de la culture de la santé en France qui nécessite de basculer d'un système curatif vers un système préventif prenant en compte la santé globale ("One Health"). La réforme des modes de financement des établissements sanitaires en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) présentait elle aussi un intérêt certain, mais elle ne pouvait masquer la nécessité plus globale d'une réforme structurelle du secteur hospitalier. Sur le plan de l'organisation des soins, la généralisation de certaines expérimentations Article 51 LFSS pour 2018 prévue par le PLFSS (intégration des chirurgiens-dentistes à la régulation des SAMU Centres 15 pour la permanence des soins dentaires ; facilitation de l'accès aux traitements nécessaires auprès des pharmaciens d'officine en cas d'angine ou de cystite simple) contribuait certes à améliorer l'accès aux soins, mais il aurait été bon d'articuler le parcours de soins des patients dans le cadre d'une équipe de soins traitante, en passant dans un premier temps par une phase expérimentale.

Comment s'annonce l'année 2024 pour les mutuelles ?

Rose-Marie MINAYO : Les cotisations augmenteront significativement en 2024. Avec le vieillissement de la population, les nouvelles techniques médicales qui coûtent plus chères, l'augmentation légitime de rémunérations de médecins, infirmiers, sages-femmes et les transferts importants de l'assurance maladie arbitrés en 2023 par le gouvernement, les mutuelles font face à une hausse des remboursements de soins. N'oublions pas que les mutuelles ont des obligations prudentielles ! Augmenter les cotisations, c'est assurer l'équilibre économique des mutuelles et donc la continuité des remboursements de médicaments et de soins des 35 millions de bénéficiaires ainsi que l'accompagnement de leur santé au quotidien. Si nous voulons un accès aux soins durable pour tous, une réforme structurelle, coconstruite et efficiente, est indispensable. Pour rappel, les mutuelles ne rémunèrent pas d'actionnaires, leur seul objet est d'être à l'équilibre et d'investir au profit des personnes protégées.

Olivier BASIRE : L'augmentation des dépenses de santé est factuelle et montre la nécessité de mieux les répartir. Le transfert de dépenses de l'Assurance maladie aux complémentaires santé sur des soins dentaires est injuste, injustifié et inapproprié. Lorsque le gouvernement l'a annoncé en juin, la Fédération Nationale de la Mutualité Française a aussitôt fait remonter une alerte sur la dynamique en hausse de dépenses de santé plus importantes qu'envisagé, tant sur les soins de ville qu'à l'hôpital, au premier semestre 2023. Entre les remboursements traditionnels et le rattrapage de la crise sanitaire, qui viennent s'ajouter à des dépenses nouvelles comme la revalorisation légitime et nécessaire de la consultation des médecins généralistes à 26,50 euros, et plus largement des autres médecins et paramédicaux, tout cela pèse sur la facture pour les complémentaires santé, comme pour l'Assurance maladie.

Sommaire

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 5

LES FEMMES ET LES HOMMES DE L'UNION RÉGIONALE 8

LES ACTIONS DE PRÉVENTION 15

LA REPRÉSENTATION DE LA MUTUALITÉ EN RÉGION 22

LA PARTICIPATION AU DÉBAT PUBLIC 25

LES SUJETS DE SANTÉ ET DE SOCIÉTÉ PORTÉS AUPRÈS DES PARLEMENTAIRES 30

CERTIFICATION QUALITÉ ET RSE 36

LE CONVENTIONNEMENT HOSPITALIER 39

LA FÉDÉRATION 41

ANNEXE 46

Les temps forts de l'année

JANVIER

- **Formation des collaborateurs volontaires** aux premiers secours en santé mentale.

FÉVRIER

- **Formation des élus** « Être élu mandaté et représenter la Mutualité ».

MARS

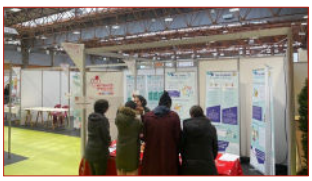

- Participation de l'équipe au 1er salon Prévention de Chateauroux.
- **Séminaire des membres** des **6 délégations territoriales** : appréhender la santé mentale.

AVRIL

- **Place de la Santé** (3 avril) sur le thème du grand âge et de l'autonomie avec Caroline Janvier, Députée du Loiret à Orléans.
- **Formation des élus en e-learning** « Le Code de la Mutualité ».

MAI

- **Place de la santé** (15 mai) sur le thème du grand âge et de l'autonomie avec Marie-Pierre Richer, Sénatrice du Cher à Bourges.

JUIN

- **Place de la santé** (16 juin) sur le thème de la santé au travail avec Chantal Deseyne, Sénatrice d'Eure-et-Loire à Dreux.
- **Assemblée générale à Châteauroux** avec 98 délégués présents ou représentés.

JUILLET/ AOÛT

- **Signature de la convention pluriannuelle ARS - MFCVL santé environnement 2023-2026.**
- **Évaluation du système qualité et des processus** de la structure dans le cadre de la démarche de certification ISO 9001.
- **Signature de la convention pluriannuelle CARSAT MFCVL 2023-2027** pour 3 projets Bien vieillir.

SEPTEMBRE

- **Place de la santé** (22 septembre) sur le thème du grand âge et de l'autonomie avec Nicolas Forissier, Député de l'Indre à Châteauroux.
- **Formation des élus** « Connaissance de la Mutualité avec un zoom en région Centre-Val de Loire ».

OCTOBRE

- **Rencontres parlementaires sur le PLFSS 2024.**
- **Actions santé mentale** des délégations territoriales.
- **Audit de certification** qualité ISO 9001.

NOVEMBRE

Évènements URPS avec de nombreux partenaires sur les maladies cardiovasculaires.

ERIC CHENUT EN VISITE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Les 25 et 26 mai 2023 le Président de notre Fédération a pu découvrir la résidence de Béguinage senior « Clos La Marmande » de St Amand-Montrond et la crèche « Le Petit Poucet » située à Bourges.

Durant ces deux journées Eric Chenut a pu échanger sur le maintien à domicile, la volonté de mettre en place des activités ludiques, sportives et culturelles auprès des seniors, mais également sur le respect des différences notamment celui de l'enfant porteur de handicap.

De la petite enfance au grand âge, le mouvement mutualiste s'engage dans l'accompagnement des personnes tout au long de leur vie.

Visite de la résidence de Béguinage « Clos la Marmande »

Le clos La Marmande regroupe 26 maisons individuelles conçues pour offrir un cadre de vie adapté aux seniors et orientées vers le cœur de la résidence afin de favoriser les rencontres et de créer un esprit de village.

Visite de la crèche inclusive « Le Petit Poucet »

Cette crèche d'une superficie de 394m² accueille chaque jour 24 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans dans un cadre de vie sécurisé, adapté au développement des tout-petits et à l'accueil de leur famille. Un projet éducatif qui s'articule autour de valeurs fortes :

- **Le respect** du parent en tant qu'éducateur et celui des différences, notamment celui de l'enfant porteur de handicap.
- **La solidarité,** valeur mutualiste, afin de garantir l'accès aux soins pour tous et toutes à travers le développement d'actions vers les populations fragilisées.

Ces journées ont réuni pour l'occasion :

- Rose-Marie Minayo, présidente de la Mutualité Française Centre-Val de Loire,
- Dominique Joseph, secrétaire générale de la FNMF,
- Bernard Vigouroux, président de Vyv 3 Centre-Val de Loire

Les femmes et les hommes de l'Union *régionale*

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE CENTRE-VAL DE LOIRE, *un acteur régional de proximité*

Porte-parole de la FNMF, la MFCVL anime le mouvement mutualiste en région. Au sein de ses instances, elle représente et défend les intérêts des 124 mutuelles ayant des effectifs en région Centre-Val de Loire.

La gouvernance

Le conseil d'administration a accueilli en 2023 un nouvel administrateur, Thierry GRÉGOIRE (Harmonie Mutuelle) en remplacement de Michel VERVEY, démissionnaire.

Pour la deuxième année consécutive, la participation aux instances est en progression :
+ 3 points pour le Conseil d'administration (73 % en 2022 vs 76 % en 2023)
+ 12 points pour le Bureau (71 % en 2022 vs 83 % en 2023).

Le recours à l'hybridation des réunions entre dans les habitudes. Le co-voiturage également, et soulignons que la mise en place d'un barème incitatif de remboursement des frais kilométriques dans ce cadre s'est accompagnée d'une diminution du budget frais de déplacement.

Quant à la parité, elle reste comparable à celle de 2022 :
37 % de femmes au Conseil d'administration,
42 % de femmes au Bureau.

Assemblée générale
à Chateauroux le 27 juin 2023

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2023

PRÉSIDENTE
Rose-Marie MINAYO*
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

VICE-PRÉSIDENTS
Claude BEILLEVAIRE*
Collège 1 – Groupe Vyv (MNT)

Patrice LAMOUREUX*
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Éric TABARINO*
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Christelle AUZERAY*
Collège 1 – Groupe Vyv (MGEN)

TRÉSORIER
Gabriel SABOTIN*
Collège 1 – Groupe Vyv (MGEN)

AUTRES MEMBRES DU BUREAU
Patrick COUTEAU*
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Didier JOUBERT*
Collège 1 – Groupe Vyv (MNT)

Maurice JURION*
Collège 1 - MALAKOFF HUMANIS (MNH)

Annie MORDANT*
Collège 2 - AESIO Mutuelle (Aesio)

Sylvie GIRARD*
Collège 1 – MATMUT Mutualité

Catherine PETIT*
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES
Jean-Pierre BLASCO
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

François BRIÈRE
Collège 3 – VYV³ Centre-Val de Loire

Claire DAVAILLON
Collège 1 – Groupe Vyv (MGEN)

Didier GINESTE
Collège 1 - Affinitaires et solidaires (Unéo)

Thierry GRÉGOIRE
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Jean-Marc LECESNE
Collège 2 – La Mutuelle Générale

Gérard PHILIPPE
Collège 1 – Groupe Vyv (MGEN)

Alain SERIEYS
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Anne BERNAUD
Collège 3 – MGEN Action Sanitaire et Sociale

Jeanne BUARD
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Maritza DOURLENS
Collège 2 - URMPS (MGC)

Christophe FLAHAUT
Collège 1 – Affinitaires et solidaires (MNH)

Pascale MOREAU
Collège 3 – VYV³ Centre-Val de Loire

Martial PREVOT
Collège 1 – Groupe Vyv (HM)

Pierre-Louis VALLS
Collège 1 – Les Mutuelles MACIF

* administrateurs et administratrices membres du Bureau

Assurer la mission fédérale locale

Les instances de la Mutualité Française Centre-Val de Loire sont des lieux d'échanges et de décisions.

Les représentants des mutuelles s'y expriment et contribuent à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la stratégie régionale.

Le Dr Hervé Mignot, Emmanuelle Simoulin, infirmière et Sandrine Toker, psychologue clinicienne de l'Equipe d'Appui Départementale en Soins Palliatifs de l'Indre sont intervenus sur le thème de la fin de vie.

1
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
78% de participation
36% de femmes

4
CONSEILS D'ADMINISTRATION
27 élus
1 représentant des salariés
2 invités, le président de l'UT et la directrice de la CRESS

6
DÉLÉGATIONS TERRITORIALES
8 membres par DT
et des invités dont les élus portant les mandats de l'UR

4
BUREAUX
12 membres

4
COMMISSIONS RÉGIONALES
6 à 12 membres

Les membres du Bureau peuvent participer à toutes les commissions régionales.

- Affaires publiques et influence
- Animation de la vie mutualiste
- Finances
- Prévention et promotion de la santé

Animer et coordonner les délégations territoriales

Sous l'impulsion de la Secrétaire générale et avec l'appui des chargées de mission en prévention, les membres des délégations territoriales se sont mobilisés pour mettre en place des actions diverses dans les six départements de la région.

La MFCVL a été partie prenante de la 34ème édition des semaines d'information sur la santé mentale (SISM) dont le thème était « À tous les âges de la vie, la santé mentale est un droit ».

6
PROJETS PORTÉS PAR LES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

CHER

24 OCTOBRE 2023
Bourges
Conférence-concert
« La musique, une alliée pour la gestion de nos émotions ? »
120 PARTICIPANT·E·S

EURE-ET-LOIR

3 OCTOBRE 2023
Lycée Jehan de Beauce Chartres
Théâtre-forum
« Des mots face aux maux »
75 PARTICIPANT·E·S

INDRE

9 OCTOBRE 2023
Châteauroux
Conférence-débat
« Du stress au burn-out »
50 PARTICIPANT·E·S

INDRE-ET-LOIRE

19 OCTOBRE 2023
Tours
Ciné-débat « *Mémés à bord* »
Lutter contre l'isolement des personnes âgées
20 PARTICIPANT·E·S

LOIR-ET-CHER

10 OCTOBRE 2023
Blois
Forum - animations dansées par la Cie *La Méconique du Bonheur* et stand Icope sur le bien-vieillir
70 PARTICIPANT·E·S

1
SÉMINAIRE SANTÉ MENTALE DES DT LE 30 MARS

Objectifs : sensibiliser les membres à la santé mentale, leur faire découvrir les établissements dédiés sur leur territoire et ébaucher la mise en œuvre d'une action en lien avec la thématique.

Former les élu(e)s mutualistes

Chaque année, des formations sont proposées aux représentant(e)s et élu(e)s des mutuelles.

Outre la transmission de la culture mutualiste et de ses valeurs, ces formations contribuent à renforcer leurs compétences et leur connaissance des politiques territoriales de santé, de la protection sociale, du système de santé, de l'actualité juridique…

EN 2023

7 FORMATIONS

65 INSCRIPTIONS DE PARTICIPANTS ISSUS DE 10 MUTUELLES

100% DE SATISFACTION

Le plan de formations 2023 a été élaboré par l'union régionale à partir des attentes des mutuelles de la région. Un sondage a permis de lister les thématiques les plus plébiscitées.

Il a proposé :

- une diversité de thématiques, avec des sujets généralistes mais aussi, par exemple, des formations dédiées aux Président(e)s de Délégations territoriales pour les accompagner dans leur travail de mobilisation des militant(e)s de leur territoire,
- des formats variés : présentiel, distanciel et e-learning, à Blois ou en établissement, de 1 à 2 journées ou demi-journée,
- des animations assurées par les experts de la FNMF et par des élu(e)s de l'union régionale, de l'union territoriale et des collaborateurs et collaboratrices spécialisé(e)s,
- des formations avec un focus spécifique sur la région Centre-Val de Loire.

Les thématiques abordées

• Être élu(e) mandaté(e) et représenter la Mutualité • 28 février

Cette formation a permis aux participant(e)s d'appréhender les différentes sphères de représentation et de comprendre leur rôle de défense de l'intérêt du mouvement dans le cadre de leur mandat.

Elle a été entièrement construite par la MFCVL. Animée par le responsable des Affaires publiques et Influence et la Secrétaire générale, elle comportait de la théorie et un jeu de rôle mettant en situation une rencontre d'élu(e)s mutualistes avec un(e) parlementaire. Pour enrichir cette formation, 3 administrateurs et 3 collaborateurs de la MFCVL ont apporté aux 11 participant(e)s leurs témoignages.

> *Retours d'expérience des mandatés très appréciés ainsi que le jeu de rôle*

• Elu(e)s mutualistes, les ressorts d'un engagement militant• 15 mars

10 stagiaires ont participé à cette formation animée par Marie-Eve SEROT, consultante formatrice labelisée FNMF. Plus particulièrement dédiée aux Délégations territoriales, il s'agissait notamment pour les participant(e)s de prendre connaissance de l'évolution actuelle des différentes formes d'engagement, d'acquérir l'essentiel pour mobiliser de nouveaux militant(e)s.

> *Animation très dynamique qui invite aux échanges entre stagiaires et nourrissent l'ensemble du groupe.*

• Le Code de la Mutualité • 11 avril

Cette formation, dispensée en e-learning et distanciel, animée par Me Anne GUILLOU, avocate à la cour, formatrice labellisée FNMF a bénéficié à 7 stagiaires. Le format a permis à chacun d'appréhender, à son rythme, les fondements du Code. L'intervenante a enrichi ces bases par la présentation des dispositions du nouveau Code de la Mutualité et leur impact sur le fonctionnement et l'activité du secteur mutualiste.

• Initiation au modèle de la protection sociale et au système de santé • 13 septembre

Animée par Vincent PETITPAS, cette formation, très dense et richement illustrée, a été suivie par 8 stagiaires qui ont pu comprendre l'organisation de la protection sociale et le rôle de ses différents acteurs, connaître les principes de financement et identifier les acteurs du système de santé.

> *Cette formation est hyper intéressante avec un formateur qui met toute sa bonne humeur, sa pédagogie et son éclairage au service de l'auditoire*

• Connaissance de la Mutualité avec un zoom sur les SSAM du CVL • 25 septembre

Très demandée par les mutuelles, cette formation est proposée chaque année. Elle se déroule au sein de deux établissements de soins mutualistes que les stagiaires visitent. Les missions de l'union régionale et celles de l'union territoriale leur sont également présentées.

• Comprendre les évolutions de la complémentaire santé, acteurs et offres • 18 octobre

100 % de très satisfaits et satisfaits pour les 12 stagiaires ayant participé à cette formation animée, en distanciel, par Diane ZILOFO, consultante formatrice FNMF.

• Gagner en aisance et améliorer sa communication • 26 et 27 octobre

Cette formation dispensée sur deux jours, avec des temps d'ateliers et de mise en situation a permis aux 6 stagiaires de s'initier aux techniques de base de la communication, de gagner en confiance et en efficacité.

LA RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR MUTUELLE

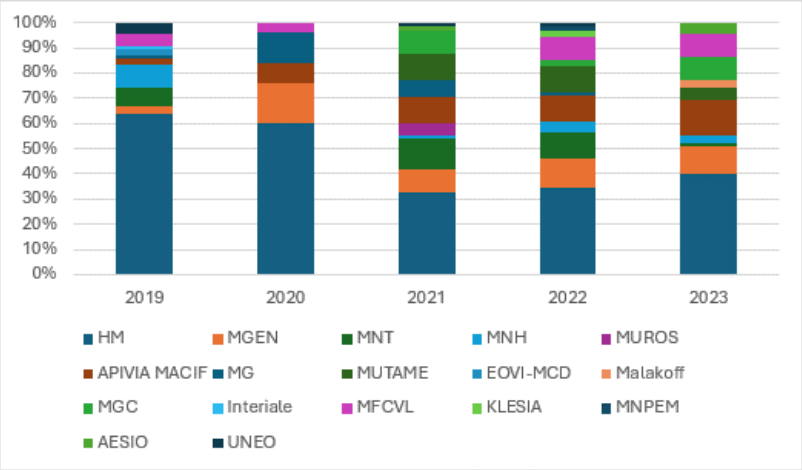

La répartition des stagiaires par mutuelle résulte, bien entendu, du nombre de délégués de chaque mutuelle dans la région. Pour autant, au fil des années, on perçoit une répartition plus équilibrée qui peut s'expliquer ainsi : une information personnalisée en direction des différents correspondants formation au sein des mutuelles et de nouveaux administrateurs de l'union régionale ayant cumulé plusieurs formations pour parfaire leurs connaissances.

Une équipe engagée

Les élus peuvent compter sur la compétence et la disponibilité de nos équipes pour mener à bien la stratégie élaborée par le Conseil d'Administration. Généralistes ou plus spécialistes dans certains domaines, les salariés de l'Union régionale déploient en Centre-Val de Loire les nombreuses actions visant à faire rayonner l'influence de la Mutualité

L'équipe de la Mutualité Française Centre-Val de Loire en 2023.

1. **Olivier BASIRE** Directeur général
2. **Morgane BELEN** Chargée de mission prévention et promotion de la santé
3. **Fanny BORDIER** Assistante administrative en charge de la RSE
4. **Sylvie DIETRICH-LAFON** Assistante de direction en charge de la mission fédérale locale, du conventionnement hospitalier et responsable du service formation
5. **Stéphane FRADET** Responsable affaires publiques et communication
6. **Sylvie FRENEAU** Comptable
7. **Murielle GENDRON** Conseillère en environnement intérieur
8. **Céline GRANDJEAN-LEDDET** Assistante ressources humaines, comptabilité, Assistante prévention et promotion de la santé
9. **Émilie HARDY** Chargée de mission prévention et promotion de la santé, Conseillère en environnement intérieur, Chargée des prestations mutuelles et partenaires
10. **Suzie LAHOREAU** Infographiste, chargée des médias sociaux
11. **Camille LHOPITAUX** Chargée de mission prévention et promotion de la santé,
12. **Mehdi MADELAT** Responsable prévention et promotion de la santé et qualité

11,80

ETP dont
11 en CDI
1 en CDD

Les actions de *prévention*

Le programme 2023 de prévention et promotion de la santé s'est décliné autour de 4 axes permettant de couvrir tous les âges de la vie et d'accompagner plus particulièrement les seniors et les aidants des territoires isolés.

PRÈS DE **300** ACTIONS DÉPLOYÉES

PLUS DE **2 000** PERSONNES SENSIBILISÉES

6 COLLABORATEURS MOBILISÉS SUR LA RÉGION

COMMISSION « CRP »
3 réunions
12 membres

4 AXES

- **137 ACTIONS** / La Santé Environnement
- **83 ACTIONS** / Le Bien vieillir
- **43 ACTIONS** / La Santé Mentale
- **24 ACTIONS** / Prestations de services

QUELQUES UNS DE NOS PARTENAIRES

Une offre au plus près des populations

52 actions
en Eure-et-Loir
dont 23 actions Santé Environnement
14 Bien Vieillir
8 Santé Mentale

39 actions
en Loir-et-Cher
dont 14 actions Santé Environnement
15 Bien Vieillir
8 Santé Mentale

71 actions
dans le Loiret
dont 46 actions Santé Environnement
14 Bien Vieillir
7 Santé Mentale

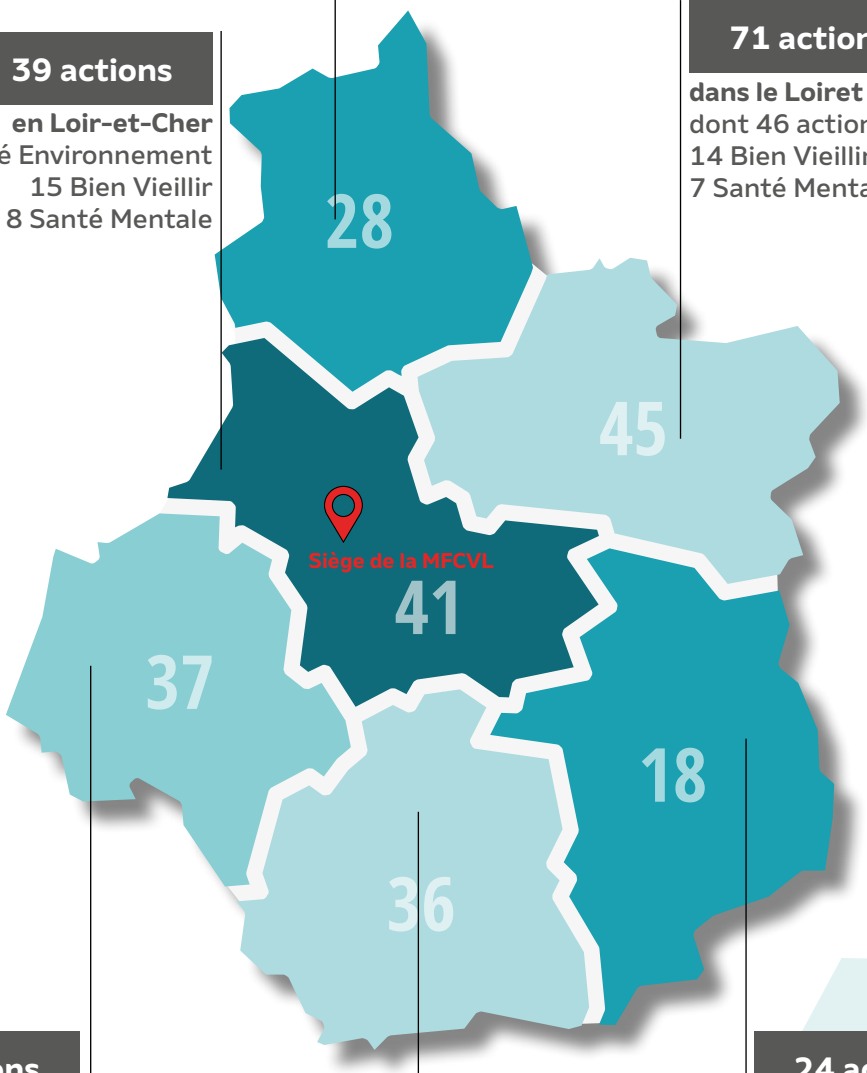

et 1 action à déploiement régional
Webinaire
Mal de dos

70 actions
en Indre-et-Loire
dont 37 actions Santé Environnement
14 Bien Vieillir
8 Santé Mentale

30 actions
dans l'Indre
dont 4 Santé Environnement
12 Bien Vieillir
7 Santé Mentale

24 actions
dans le Cher
dont 7 Santé Environnement
14 Bien Vieillir

LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Les attentes citoyennes sur les questions de santé environnementale sont de plus en plus fortes. D'autant que l'OMS estime que 23% des décès et 25% des pathologies chroniques dans le monde peuvent être attribués à des facteurs environnementaux et comportementaux.

Les Conseillères en Environnement Intérieur (CEI) ont réalisé

134

visites à domicile

ACTIONS DÉPLOYÉES

- **Conseil en Environnement Intérieur**
- **Ateliers collectifs**

"Des conseils précieux et très bénéfiques."

"Grâce à vous, nous avons pu être relogés durant les travaux."

"Les visites ont permis d'améliorer mon logement, merci !"

137

ACTIONS AU TOTAL

Accompagnement de plus de
300
seniors dans nos ateliers numériques

BIEN VIEILLIR EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

En 2023, la Mutualité Française Centre-Val de Loire a continué de développer des actions phares à destination des seniors. Les besoins liés aux déserts médicaux, à l'isolement, à la fracture numérique et au vieillissement de la population sont particulièrement importants dans notre région.

PROGRAMMES DÉPLOYÉS

- **Journée de repérage**
- **Santé Vous Bien**
- **En route vers le numérique !**
- **Ensemble, racontons notre histoire !**

98 %
D'APPLICATION DE CONSEILS

83
ACTIONS AU TOTAL

LA SANTÉ MENTALE

En France 1 personne sur 5 est touchée chaque année par un trouble psychique. Le taux de suicide est également l'un des plus élevé en Europe.

La MFCVL investit ce champ en proposant des débats et ateliers à destination des aidants, des ateliers d'écritures collectifs et s'inscrit dans les actions de la SISM.

Près de
150
personnes touchées

6
CINÉ-DÉBATS

30
ATELIERS DE RÉPIT

43
ACTIONS AU TOTAL

LA RECONNAISSANCE DE NOTRE EXPERTISE

Des collectivités, des mutuelles, des partenaires ou encore des organismes de formations ont sollicité l'expertise de l'Union Régionale Centre-Val de Loire en ingénierie de projets pour les accompagner sur les thématiques de leur choix.

24
ACTIONS AU TOTAL

- webinaires
- conférences
- ateliers collectifs

...

BILAN 2022

- **Actions à destination des collectivités, associations, partenaires, etc.**
- **Actions en établissements médico-sociaux**
- **Formations**
- **Actions en faveur des mutuelles**

ACTION JARDINAGE (MGEFI)

L'action "Bouger, Manger Sainement grâce au jardin" a offert une immersion enrichissante dans le monde du jardinage tout en mettant en avant l'importance de l'activité physique et d'une alimentation équilibrée. Les participant(e)s ont bénéficié de conseils pratiques des éducateurs sportifs pour jardiner sans se faire de mal, ont appris les bienfaits des produits frais du jardin grâce à l'intervention d'une diététicienne et ont découvert les activités proposées par l'Association « Grâce au jardin ». À la fin de l'atelier, chaque participant(e) a reçu un panier de légumes de saison et un livret de recettes pour continuer à profiter des bienfaits du jardin à la maison.

La représentation de la *mutualité* en région Centre-Val de Loire

Les élus mutualistes siègent dans de nombreuses instances locales et régionales de santé, de démocratie sanitaire et de l'Économie sociale et solidaire (ESS) en représentation de la Mutualité Française.

Ils sont mandatés pour défendre un système de santé solidaire sur le territoire, en accord avec les valeurs mutualistes.

SPHÈRE AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

- Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA)
- Commission Régionale de Gestion du Risque
- Conseil Territorial de santé

SPHÈRE SÉCURITÉ SOCIALE

- Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM)
- Commission Paritaire Régionale Optique (CPRO)
- Commission paritaire régionale "Centres de santé"
- Centre de traitement informatique CICOA
- Comité régional de suivi des structures pluri-professionnelles
- Union de Gestion des Établissements des Caisses d'Assurance Maladie (Ugecam)
- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Centre-Val Loire (Carsat)

SPHÈRE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Conseil Économique Social et Environnemental Régional (Ceser)
- Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Centre-Val de Loire (Cress)
- Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)

La Mutualité Française Centre-Val de Loire est représentée au sein des instances de l'ARS, de la Sécurité sociale, de l'économie sociale et solidaire (Cress, Ceser), de collectivités locales (CDCA, Conférences de financeurs).

2023 a vu le renouvellement des mandats CDCA et Ceser. En 2022, l'Observatoire de la Cress a associé le Collège mutualiste à la refonte du « Repère ». Publié en janvier 2023, ce document fut présenté lors de l'Assemblée générale de la Cress le 4 mai à Bourges.

SPHÈRE ASSOCIATIVE

- Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé Centre-Val de Loire (FRAPS)
- Observatoire régional de la santé en région Centre-Val de Loire (ORS)
- La Maison des Parents
- Association pour le Dépistage Organisé des Cancers (Adoc)
- Association Païs Loir-et-Cher

SPHÈRE COLLECTIVITÉS LOCALES

- Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)
- Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées
- Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)
- Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)

  et les Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS)

slack

Pour porter leurs mandats, les élus bénéficient d'un accompagnement, notamment ceux qui siègent au sein des Conseils CPAM.

Les mandatés font des comptes-rendus sur Slack :

- **9** contributions sur la sphère ARS
- **19** sur la sphère sécurité sociale
- **3** sur la sphère ESS

31 en 2023 contre 47 en 2022

• Une réunion de coordination de mandats à destination des représentant(e)s dans les Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées Mercredi 29 mars 2023

• Enquête flash de la FNMF afin d'évaluer l'évolution des effectifs de l'assurance maladie au cours de la prochaine COG. Au niveau national : 30 réponses au niveau national / 6 réponses sur 6 au niveau régional.

La participation au débat *public*

Bilan des évènements
Place de la Santé

CAROLINE JANVIER, DÉPUTÉE DU LOIRET, SUR LE THÈME DU GRAND ÂGE ET DE L'AUTONOMIE, LE LUNDI 3 AVRIL À ORLÉANS

• Livre 1

Rose-Marie MINAYO, Présidente de la MFCVL, Conseillère CESER : intervention sur le rapport sur le grand âge et l'autonomie.

Olivier BASIRE, Directeur de la MFCVL : intervention sur la PPS

Christelle AUZERAY, Secrétaire générale de la MFCVL : amendements de la Mutualité Française

Gabriel SABOTIN, Trésorier de la MFCVL : proposition de loi portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France.

• Livre 2

François BRIÈRE, Chargé de mission régional enseignement supérieur MGEN, Conseiller CPAM

Caroline DURDAN, Coordinatrice commerciale sur le marché des particuliers Centre-Val de Loire

• Livre 3

Jean DELÉPINE, Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, ancien directeur d'Ehpad

• Mandatés

Jean-Marc BASTIEN, Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

Eric BELOUET, Conseiller CPAM, Président départemental MNH du Loiret

• Administrateurs et administratrice

Claude BEILLEVAIRE, Patrick COUTEAU, Didier JOUBERT, Patrice LAMOUREUX, Annie MORDANT, Eric TABARINO

MARIE-PIERRE RICHER, SÉNATRICE DU CHER, SUR LE THÈME DU « GRAND ÂGE ET DE L'AUTONOMIE » LE LUNDI 15 MAI À BOURGES

• Livre 1

Rose-Marie MINAYO, Présidente de la MFCVL, Conseillère CESER

Olivier BASIRE, Directeur de la MFCVL : intervention sur la PPS

• Livre 2

Olivier PONTE-GARCIA, Conseiller CPAM, Responsable Relations institutionnelles et ESS MGEN Région Centre-Val de Loire

Audrey PHILIPPON, Conseillère commerciale Harmonie Mutuelle

Séverine VANHEES, Chargée de relations partenaires, Groupe VYV

• Livre 3

Delphine CIRET, Directrice de l'Ehpad « Les 5 Rivières » à Vierzon, Membre du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie du Cher

• Mandaté(e)s

Aurélie MURAT, Conseillère CPAM du Cher

Jean-Claude RIMBAULT, Membre du Conseil de la Citoyenneté et de l'Autonomie et de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des Personnes Âgées du Cher

• Administrateurs et administratrice

Claude BEILLEVAIRE, Patrice LAMOUREUX, Annie MORDANT

CHANTAL DESEYNE, SÉNATRICE D'EURE-ET-LOIR, SUR LE THÈME DE LA « SANTÉ AU TRAVAIL » LE VENDREDI 16 JUIN À DREUX.

• Livre 1

Rose-Marie MINAYO, Présidente de la MFCVL, Conseillère CESER

Anne-Gisèle PRIVAT, Experte référente de la Fédération Nationale de la Mutualité Française

• Livre 2

Hélène WERLÉ, Responsable prévention MGEN Centre-Val de Loire

Marylène KHOURI, Chargée de Prévention et Promotion de la Santé, Harmonie Mutuelle Ile de France

• Livre 3

Isabelle SABADOTTO, Directrice de la communication et de la recherche de VYV3 Centre-Val de Loire

• Mandaté(e)s

Christelle AUZERAY, Conseillère CPAM d'Eure-et-Loir

Jean-Pierre BLASCO, Membre du Conseil territorial de santé d'Eure-et-Loir de l'ARS

Jacky BINARD, Membre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des Personnes Âgées d'Eure-et-Loir

Jean-François SAVES, Membre du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie d'Eure-et-Loir

NICOLAS FORISSIER, DÉPUTÉ DE L'INDRE, SUR LE THÈME DU « GRAND ÂGE ET DE L'AUTONOMIE » LE VENDREDI 22 SEPTEMBRE À CHÂTEAUROUX

• Livre 1

Rose-Marie MINAYO, Présidente de la MFCVL, Conseillère CESER

Olivier BASIRE, Directeur de la MFCVL

Isabelle MUSSEAU, Membre du Bureau de la Fédération Nationale de la Mutualité Française

• Livre 2

Claude BEILLEVAIRE, Administrateur MFCVL, MNT

Olivier PONTE-GARCIA, Responsable Relations institutionnelles et ESS MGEN Région Centre-Val de Loire

Jean-Marc LECESNE, Administrateur MFCVL, Mutuelle Générale

• Livre 3

Bernard VIGOUROUX, Président VYV3 Centre-Val de Loire

• Mandaté(e)s

Patrice LAMOUREUX, Vice-Président CPAM de l'Indre, Membre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des Personnes Âgées, Membre du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

Claire DAVAILLON, Conseillère CPAM de l'Indre

Les sujets de santé et de société portés auprès des *parlementaires*

BILAN DES RENCONTRES PARLEMENTAIRES 2023 :

PRÉVOYANCE ET FIN DE VIE

La FNMF a pris position en janvier 2020 sur le sujet de la fin de vie en prévoyant notamment de créer un droit effectif à pouvoir choisir sa fin de vie, par l'euthanasie, en encadrant le recours pour éviter toute dérive, et garantir la clause de conscience des médecins. Soucieuse de la liberté des individus, la Mutualité Française réaffirme son attachement au respect du libre choix de la personne jusqu'à sa fin de vie. L'offre en soins palliatifs doit être développée, à domicile et en établissement, et des campagnes de promotion des directives anticipées devraient être menées. Ces dernières doivent être recensées dans un fichier public national opposable. Enfin, une conférence nationale sur la fin de vie doit être convoquée pour réfléchir à un droit effectif à pouvoir choisir sa fin de vie, par l'euthanasie, en encadrant le recours et en garantissant la clause de conscience des médecins.

Dans le cadre de la Résolution Générale prise lors du Congrès 2022, la FNMF propose de développer la couverture prévoyance pour tous les actifs. Pour permettre à l'ensemble des actifs de faire face aux risques graves de la vie, au moins 1,5% de la masse salariale ou des revenus serait consacré afin d'apporter un socle de couverture universelle, sur les risques décès et invalidité ; un complément de garanties à adapter selon les besoins et des dispositifs de prévention. Les modalités (budget, garanties, niveau de participation de l'employeur...) seraient définies dans le cadre habituel de négociations (branches, ministères...) afin de s'adapter aux spécificités du secteur d'activité, des métiers et de la population assurée.

PERMANENCE
Le 9 janvier 2023
Fin de vie et Prévoyance

Jean-Pierre SUEUR
Sénateur PS du Loiret
Avec François BRIÈRE, Olivier PONTE-GARCIA, Stéphane FRADET.

PERMANENCE
Le 13 janvier 2023
Fin de vie et Prévoyance

Mathilde DESJONQUÈRES
Députée MoDem du Loir-et-Cher
Avec Bernard VIGOUROUX, Olivier PONTE-GARCIA, Stéphane FRADET.

PERMANENCE
Le 12 janvier 2023
Fin de vie et Prévoyance

Stéphane FAUTRAT
Maïté SÈVE
Collaborateurs de Stéphanie RIST, députée Renaissance du Loiret
Avec François BRIÈRE, Olivier PONTE-GARCIA, Stéphane FRADET.

VISIOCONFÉRENCE
Le 27 janvier 2023
Fin de vie et Prévoyance

Caroline JANVIER
Députée Renaissance du Loiret
Avec Christelle AUZERAY, François BRIÈRE, Stéphane FRADET.

VISIOCONFÉRENCE
Le 6 février 2023
Fin de vie et Prévoyance

Daniel LABARONNE
Député Renaissance du Loiret
Avec Gérard PHILIPPE, Olivier PONTE-GARCIA, Stéphane FRADET.

PERMANENCE
Le 30 mars 2023
Santé au travail, Prévoyance, Retraite, Négociation et PSC

Nicolas FORISSIER
Député LR de la 2nde circonscription de l'Indre
Avec Olivier PONTE-GARCIA, Stéphane FRADET.

PLFSS 2024 :

DES RENCONTRES ADAPTÉES AU CONTEXTE D'UNE MAJORITÉ RELATIVE ET DU RECOURS AU 49.3

Notre système de protection sociale est confronté à l'augmentation des dépenses liée au vieillissement, au développement des maladies chroniques et au progrès médical. Ces évolutions structurelles doivent être financées pour répondre aux évolutions des besoins de notre société et aux enjeux de cohésion sociale.

Nous accueillons favorablement les premières étapes en matière de prévention, d'amélioration de l'accès à la santé et aux soins et nous saluons la généralisation d'expérimentations issues de l'article 51. Le travail en pluridisciplinarité entre professionnels de santé est primordial et le partage de compétence entre professionnels de santé sont des premiers pas bienvenus, qui doivent être poursuivis pour nos concitoyens, confrontés à une pénurie de médecins sur l'ensemble du territoire.

Mais d'ores et déjà, la révision de l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) 2023 à + 1,4 point démontre que les investissements prévus étaient insuffisants pour notre système de santé. Pour la deuxième année consécutive, l'ONDAM fixé dans le PLFSS 2024 est en deçà de l'inflation et semble une nouvelle fois être sous-évalué au regard d'absence de financements prévus sur des besoins et réalités d'ores et déjà connues notamment à l'hôpital.

VISIOCONFÉRENCE
Le 13 octobre 2023

Elodie DESCLAUD
Collaboratrice de François CORMIER-BOULIGEON, député du Cher
Avec Rose-Marie MINAYO, Sylvie GIRARD, Olivier PONTE-GARCIA, Stéphane FRADET.

VISIOCONFÉRENCES
Le 16 octobre 2023

Amandine ROLLIN
Collaboratrice de Richard RAMOS, député du Loiret

Anaïse JORY
Collaboratrice de Fabienne Colboc, députée d'Indre-et-Loire
Avec Eric BELOUET, Stéphane FRADET.

Laure MERENDON
Collaboratrice de Fabienne Colboc, députée d'Indre-et-Loire
Avec Patrick COUTEAU, Christelle AUZERAY, Stéphane FRADET.

VISIOCONFÉRENCES
Le 18 octobre 2023

Sabine THILLAYE
Députée d'Indre-et-Loire
Avec Bernard VIGOUROUX, Olivier PONTE-GARCIA, Christelle AUZERAY, Patrick COUTEAU.

Nicolas FORISSIER
Député de l'Indre
Avec Olivier PONTE-GARCIA, Christelle AUZERAY, Marianne BYÉ, Valentin JEUFRAULT.

VISIOCONFÉRENCES
Le 19 octobre 2023

Fabien STANDAERT
Collaborateur de Guillaume KASBARIAN, député d'Eure-et-Loir
Avec Bernard VIGOUROUX, Christelle AUZERAY.

Christophe MARION
Député du Loir-et-Cher
Avec Gabriel SABOTIN, Olivier PONTE-GARCIA, Rose-Marie MINAYO, Bernard VIGOUROUX.

RÉUNION
Le 19 octobre 2023

Loïc KEVRAN
Député du Cher
Avec Rose-Marie MINAYO, Sylvie GIRARD, Olivier PONTE-GARCIA.

VISIOCONFÉRENCE
Le 20 octobre 2023

Jade FAUTSCH
Collaboratrice de Mathilde DESJONQUÈRES, députée du Loir-et-Cher.
Avec Bernard VIGOUROUX, Gabriel SABOTIN, Stéphane FRADET, Olivier PONTE-GARCIA.

VISIOCONFÉRENCE
Le 26 octobre 2023

Daniel LABARONNE
Député d'Indre-et-Loire
Avec Patrick COUTEAU, Gabriel SABOTIN, Stéphane FRADET, Bernard VIGOUROUX.

Par ailleurs, pour atteindre cet objectif, le texte propose notamment une baisse des dépenses des soins de ville alors même que ces derniers sont en augmentation et que les négociations conventionnelles avec les médecins vont se rouvrir pour revaloriser les rémunérations. Cette approche, une nouvelle fois comptable, n'est en rien cohérente avec les besoins : ni en termes de niveaux de financements ni de renforcement des dispositifs indispensables pour assurer un accès aux soins de qualité et pour tous.

Le texte prévoit en outre 3,5 Mds€ d'économies, dont la moitié serait portée par les assurés avec les transferts de charges vers les OCAM : soins dentaires, revalorisations conventionnelles, doublement des franchises (mesure réglementaire hors PLFSS) et participations forfaitaires.

La Mutualité Française propose un retour à la compensation intégrale et systématique des exonérations de cotisations sociales et de diminuer le poids de la Taxe de Solidarité Additionnelle (TSA) pour les contrats de complémentaire santé non aidés et pour ceux incluant de la prévention.

En matière de prévention, si certaines mesures de santé publique prises isolément, sont à saluer, elles ne constituent pas un changement majeur de la culture de la santé en France qui nécessite de basculer d'un système curatif vers un système préventif prenant en compte la santé globale ("One Health").

La réforme des modes de financement des établissements sanitaires en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) présente elle aussi un intérêt certain, mais elle ne peut masquer la nécessité plus globale d'une réforme structurelle du secteur hospitalier.

VISIOCONFÉRENCE
Le 3 novembre 2023

Hugues SAURY
Sénateur du Loiret
Pauline MARTIN
Sénatrice du Loiret
Avec Rose-Marie MINAYO, Eric BELOUET, Gabriel SABOTIN, Stéphane FRADET.

VISIOCONFÉRENCE
Le 10 novembre 2023

Christophe CHAILLOU
Sénateur du Loiret
Avec Yannick LUCAS, Bernard VIGOUROUX, Olivier PONTE-GARCIA, Stéphane FRADET.

Chantal DESEYNE
Sénatrice d'Eure-et-Loir
Avec Gabriel SABOTIN, Bernard VIGOUROUX, Olivier PONTE-GARCIA, Stéphane FRADET.

Rencontre avec Elodie DESCLAUD, collaboratrice de François CORMIER-BOULIGEON, député du Cher.

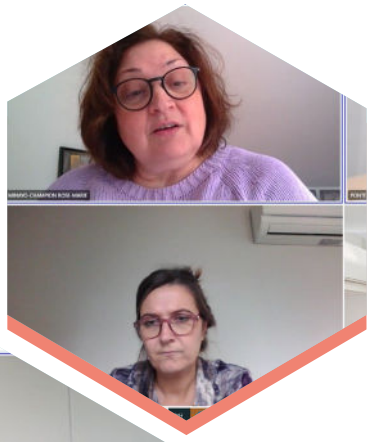

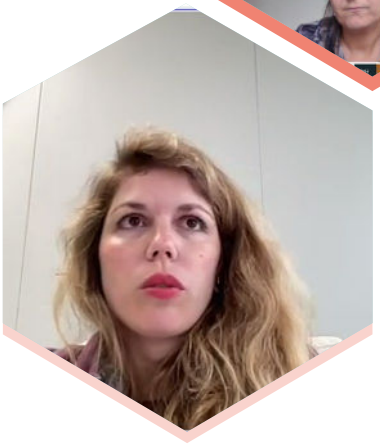

Rencontre avec Amandine ROLLIN, collaboratrice de Richard RAMOS, député du Loiret.

Sur le plan de l'organisation des soins, la généralisation de certaines expérimentations Article 51 LFSS pour 2018 prévue par le PLFSS (intégration des chirurgiens-dentistes à la régulation des SAMU Centres 15 pour la permanence des soins dentaires ; facilitation de l'accès aux traitements nécessaires auprès des pharmaciens d'officine en cas d'angine ou de cystite simple) contribue certes à améliorer l'accès aux soins, mais il conviendrait d'articuler demain le parcours de soins des patients dans le cadre d'une équipe de soins traitante, qui pourrait passer dans un premier temps par une phase expérimentale.

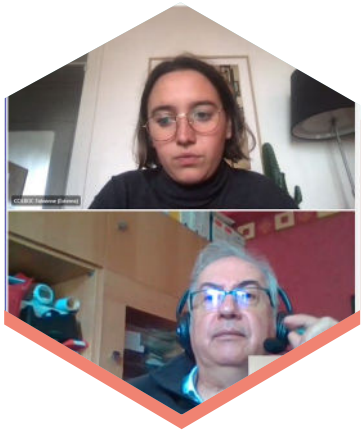

Rencontre avec Fabienne COLBOC, députée d'Indre-et-Loire.

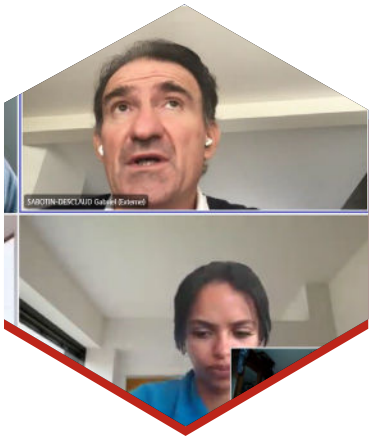

Rencontre avec Jade FAUTSCH, collaboratrice de Mathilde DESJONQUÈRES, députée du Loir-et-Cher

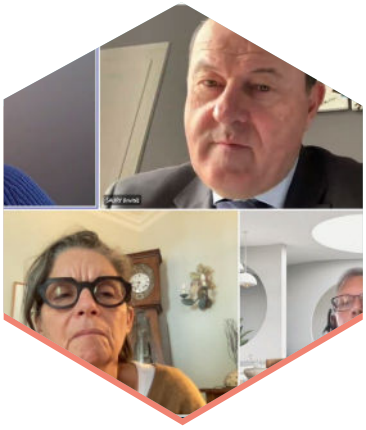

Rencontre avec Hugues SAURY et Pauline MARTIN, sénateur et sénatrice du Loiret.

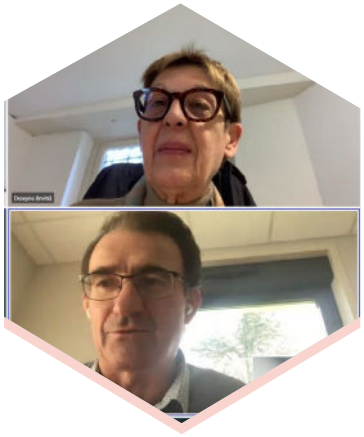

Rencontre avec Chantal DESEYNE, sénatrice d'Eure-et-Loir.

Rencontre avec Christophe CHAILLOU, sénateur du Loiret.

PROPOSITION DE LOI VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES PROFESSIONNELS

Le Sénat a examiné en commission des affaires sociales, la proposition de loi visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels. Ce texte a pour objectif l'amélioration de l'accès aux soins en favorisant l'engagement territorial des professionnels de la santé. Bien que la Mutualité Française s'inscrive pleinement dans l'approche territoriale portée par les pouvoirs publics, pour faire émerger des réponses adaptées aux besoins locaux, elle regrette que cette proposition de loi ne soit pas l'occasion de procéder à une simplification et une rationalisation de l'organisation territoriale de la santé des dispositifs portant cette approche.

Deux propositions d'amendements :

- **Proposition n°1 :** Extension du périmètre de la carte de séjour « Talent - professions médicales et de la pharmacie » aux professionnels occupant un emploi dans une structure de soins coordonnés ;
- **Proposition n°2 :** Expérimentation de la mise en place d'équipe de soins traitante.

Certification *qualité et RSE*

CERTIFICATION

Les équipes de la MFCVL sont engagées dans une démarche d'amélioration continue depuis près de 10 ans selon la norme ISO 9001. L'Union régionale fait annuellement l'objet d'un audit externe de certification afin de s'assurer de la conformité des exigences de la norme. Le maintien de notre certification est un marqueur fort de notre politique de développement envers nos parties prenantes.

apave
BCS Certification

Ce certificat est attribué à
The following certificate is assigned to

MUTUALITÉ FRANÇAISE
CENTRE VAL DE LOIRE

Siège social : 5,7,9 Quai de la Saussaye 41000 BLOIS

BCS certifie que le Système de Management de l'Organisme mentionné ci-dessus a été évalué et jugé conforme aux exigences des normes ci-dessous :
BCS certifies that the management system mentioned above has been evaluated and assessed to meet the requirements of the following standards:

NF EN ISO 9001 : 2015

Pour le périmètre de certification suivant / For the following certification scope :

Développement de projets de santé publique.
Conception et réalisation de formations, conférences-débats, ateliers santé, groupes d'informations et d'échanges, journées de sensibilisation et évaluation de projet.

Development of public health projects.
Design and implementation of training, conference-debate, health Workshop, information and discussion groups, awareness day and project evaluation.

Sous réserve d'un fonctionnement continu et satisfaisant du système de management de l'organisme, ce certificat est valable à partir du :
Subject to continuous and satisfactory operation of the management system, this certificate is available from:

20/10/2022 *Jusqu'au / Until* **19/10/2025**

Numéro de certificat / *Certificat number :* **221020-CF936**
Date d'émission / *Issuing date:* **20/10/2022**

Frédéric SPECIALE
Directeur des opérations / *Director of operation*

cofrac
ACCREDITED
Accreditation
Certification
Inspection
Testing
Medical
www.cofrac.fr

Toute demande concernant cette certification peut être obtenue auprès de l'organisme certifié ou auprès de BCS Certification – Le Cleveland – 46 Avenue Chevalier Caroline 69230 SAINT GENIS LAVAL
www.bcscertification.com – Tél. 0472392230

Après avoir mentionné de nombreux points forts et quelques pistes d'amélioration, la conclusion de l'auditeur est la suivante :

Le 13 octobre 2023, la MFCVL a été auditée dans le cadre du suivi 1 de la certification ISO 9001 version 2015. Cet audit a été réalisé avec la société de certification APAVE BCS Certification.

« L'audit de suivi n°1 de l'organisation pour le maintien de la certification ISO9001 a démontré un engagement fort des équipes envers le système de management de la qualité.

Cet engagement collectif et permanent permet d'anticiper des propositions de services dans un contexte difficile tant sur le plan politique, financier (financeurs - inflation) que RH. (recrutements difficiles). Parallèlement, l'organisation se dote de nouvelles perspectives par la mise à disposition de catalogue de prestations externes.

Cette réactivité est possible grâce à la connaissance du système de management de la qualité. Elle est renforcée par une animation réelle avec des actions régulières de remise à niveau et des temps d'échange ritualisés.

Le SMQ est approprié, adapté et efficace. Il a été conçu avec pragmatisme pour être un véritable outil »

LA POLITIQUE RSE :
UNE ÉQUIPE ET DES ÉLU(E)S IMPLIQUÉ(E)S

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Formation des collaborateurs aux Premiers Secours en Santé Mentale
- Séances de réflexologie
- Séance de relaxation olfactive
- Télétravail
- Remboursement du vaccin contre la grippe
- Heures offertes pour les dons du sang
- Inscription aux webinaires prévention

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Recyclage des papiers, cartons, cartouches d'encre, masques
- Collecte des piles usagées
- Dons de 11 ordinateurs, 4 smartphones et câblerie

MOBILITÉ

- Incitation au co-voiturage
- Hybridation des réunions

SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

- Incitation au nettoyage des boîtes mails

ACHATS RESPONSABLES

- Sélection des fournisseurs selon des critères RSE

SNR, entreprise d'insertion blésoise, collecte nos papiers, cartons et petits équipements électriques et électroniques

ADEPA, ressourcerie informatique blésoise, répare et vend du matériel d'occasion à des tarifs avantageux.

Le conventionnement hospitalier

Le processus de dénonciation du conventionnement hospitalier s'est poursuivi en 2023 pour les établissements dont les conventions arrivaient à terme en 2023.

Ainsi, au cours de l'année 2023, l'arrêt du conventionnement a été effectif pour les établissements suivants :

- CH de St Amand-Montrond (18)
- SSR de Luynes (37)
- CHRU de Bretonneau, Trousseau, Clocheville (37)
- SSR L'Ermitage (37)
- CH de Romorantin (41)
- CH et SSR de Gien (45)
- CHR d'Orléans (45)

La Fédération nationale de la Mutualité Française

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Un acteur clé de la protection sociale et de la santé

Créée en 1902, la Mutualité Française est le syndicat professionnel des mutuelles. Elle est le porte-parole de près de 500 mutuelles, qu'il s'agisse de mutuelles nationales, régionales ou locales, de membres d'organismes paritaires d'assurance santé, de prévoyance. Elle les représente, promeut le modèle mutualiste et anime le réseau de mutuelles et de militants.

La Mutualité Française est présente en métropole et en outre-mer au travers de ses 17 Unions régionales qui portent et mettent en œuvre ses positions auprès des décideurs locaux. Les Unions régionales sont des acteurs incontournables de l'économie sociale et solidaire de proximité.

CONTRIBUER AU DÉBAT PUBLIC ET À L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME DE SANTÉ

La Mutualité Française est un acteur majeur du débat national autour des questions de protection sociale et de santé : PLFSS, reste à charge zéro, grand âge et autonomie, bioéthique… Elle est force de proposition sur les grands dossiers du système de protection sociale auprès des pouvoirs publics. Elle entretient notamment un dialogue avec les représentants des professions de santé et les associations d'usagers et les organisations syndicales.

Elle s'inscrit dans une démarche globale qui se nourrit de débats ouverts, d'études et de réflexions menés avec les militants mutualistes, les think tanks ou associations partenaires.

DÉFENDRE L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS ET PROMOUVOIR L'INNOVATION

La Mutualité Française défend un système de santé solidaire, protecteur et universel. Elle s'engage pour l'accès aux soins pour tous en nouant par exemple des accords avec des professionnels de santé pour limiter les dépassements d'honoraires ou en contribuant à la généralisation du tiers payant pour éviter l'avance des frais de santé.

La Mutualité Française et ses mutuelles sont également partenaires d'entreprises innovantes dans des domaines variés comme la téléconsultation, les flux financiers ou l'amélioration de l'expérience des adhérents. Grâce au soutien du mouvement mutualiste, ces entreprises imaginent et expérimentent de nouvelles solutions pour la santé et la protection sociale de tous les citoyens.

REPRÉSENTER LES MUTUELLES AU SEIN D'INSTANCES NATIONALES ET INTERNATIONALES

La Mutualité Française est présente dans les principales instances et organisations de la protection sociale et de la santé : Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM), Conseil économique social et environnemental (CESE), Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), agences régionales de santé, conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie, conseils territoriaux de santé…

Elle se mobilise également au sein de l'Association internationale de la Mutualité (AIM) et de l'Association des assureurs mutuels et coopératifs en Europe (AMICE) afin de faire reconnaître la spécificité des mutuelles.

La Mutualité Française

Chiffres clés

1er

Acteur en complémentaire santé

Réseau sanitaire et social accessible à tous

Acteur privé de prévention

Opérateur en dépendance

462
mutuelles adhérentes dont 232 mutuelles santé

32 millions
de personnes protégées

+ de 2 900
services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM)

26 000
actions de prévention par an

23 Md€
de cotisations perçues

4,5 Md€
de produits perçus par les SSAM

75 000
professionnels et 43 000 bénévoles mutualistes

Temps forts
2022/2023

Septembre 2022
LE CONGRÈS DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Rendez-vous majeur du secteur de la protection sociale et de la santé, le 43e Congrès de la Mutualité Française s'est déroulé du 7 au 9 septembre 2022, à Marseille.

Plus de 160 intervenants et experts étaient présents, pour 90 sessions de débats.

À cette occasion, la Mutualité Française a notamment présenté sa Raison d'être « Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain » et remis le prix Innovation Mutuelle à trois candidats : Le Drenche, E-ophtalmo et MarSOINS.

Septembre 2022
LA MUTUALITÉ FRANÇAISE CONTRIBUE AU CNR

Membre du Conseil National de la Refondation (CNR) dont la première session s'est tenue en septembre 2022, la Mutualité Française aura porté tout au long de l'année des positions relatives à la fabrique du consensus et aux enjeux de financement de notre système de protection sociale *via* des propositions sur les thèmes de la santé, du bien vieillir, du climat et de la biodiversité, du numérique ou de la petite enfance.

Septembre 2022
LES LIBÉRAUX DE SANTÉ ET 3 FÉDÉRATIONS D'ORGANISMES COMPLÉMENTAIRES SIGNENT UN ACCORD DE COLLABORATION

La Mutualité Française a signé un accord de collaboration avec l'intersyndicale les Libéraux de Santé (LDS) et les Fédérations d'organismes complémentaires (CTIP et France Assureurs).

Cette initiative traduit la volonté commune de déployer le tiers payant et d'améliorer la prise en charge des soins pour les patients.

Septembre 2022
ENRICHISSEMENT DU PORTAIL MUTUELLES DATA

La première version du site est disponible. Mutuelles Data est une plateforme sécurisée de données mutualistes, permettant aux mutuelles d'organiser collectivement la valorisation de leurs données et d'accéder à un portail de services.

Octobre 2022
PLFSS 2023 : UNE AMBITION PARTAGÉE MAIS DES INTERROGATIONS QUANT AUX MOYENS ALLOUÉS

À l'occasion de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2023, la Mutualité Française pointe notamment le manque d'appui du gouvernement envers les complémentaires santé et le manque d'ambition sur de nombreuses priorités défendues ces derniers mois comme le virage préventif ou le rééquilibrage du système de santé.

Octobre 2022
PARTENARIAT AVEC PSSM SUR LA SANTÉ MENTALE

Dans le cadre de sa politique de prévention, la Mutualité Française signe un partenariat avec l'association Premiers Secours en Santé Mentale France (PSSM France). Elle renforce ainsi son engagement *via* la formation et le déploiement de secouristes en santé mentale, partout en France.

Décembre 2022
LA MUTUALITÉ FRANÇAISE SE DOTE D'UN PROJET D'ENTREPRISE POUR 2023-2027

Le conseil d'administration de la Mutualité Française a approuvé un projet d'entreprise qui articule l'action de la Fédération autour de trois axes : l'influence, l'animation du mouvement et la promotion de l'engagement et l'innovation. Le projet d'entreprise comprend également un volet transformation pour simplifier l'organisation et le mode de fonctionnement de la Mutualité Française et pour assurer un équilibre économique durable. La réorganisation, annoncée en février 2023, a pour ambition de mieux répondre demain aux enjeux et aux besoins des mutuelles.

Janvier 2023
LANCEMENT DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES EN PRÉVENTION 2023 – 2026

Fidèle à sa volonté d'appuyer la politique de prévention, la Mutualité Française a approuvé des orientations stratégiques pour 2023-2026 avec quatre axes prioritaires : l'activité physique et sportive, la santé mentale, l'environnement et la santé au travail.

Janvier 2023

L'AUGMENTATION DES COTISATIONS RESTE MAÎTRISÉE

Avec une augmentation moyenne de 4,7 %, les cotisations des mutuelles en 2023 augmentent moins que l'inflation moyenne en 2022 (5,9 %). La hausse des soins remboursés par les mutuelles entre 2019 et 2022 s'élève à 10,1 %.

Janvier 2023

LE FONDS MUTUELLES IMPACT S'ÉLARGIT

Avec l'arrivée de la Banque des Territoires et de plusieurs autres collectivités territoriales, la taille du fonds Mutuelles Impact est portée à 95 millions d'euros.

Mutuelles Impact est le premier fonds d'investissement à impact social et environnemental dédié à la santé et au médico-social. Il accompagne déjà plusieurs entreprises dont Colette qui développe la colocation intergénérationnelle.

Février 2023

L'OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

La Mutualité Française a présenté son 6e Observatoire, consacré à la santé au travail. Comme chaque édition, il était accompagné de 10 propositions, ainsi que de focus régionaux.

En parallèle, pour contribuer à la visibilité du sujet de la santé au travail dans le débat public, la Mutualité Française a réalisé une série de podcasts intitulée « Santé au travail, kit pratique » qui présente les initiatives mutualistes sur le terrain.

Février 2023

PARTENARIAT AVEC WHAT'S UP DOC

Pour promouvoir l'attractivité des métiers de la santé, la Mutualité Française, en partenariat avec le magazine What's Up Doc, a lancé une campagne de communication massive, d'une durée de six mois.

Mars 2023

DOMINIQUE JOSEPH DISTINGUÉE POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DU TROPHÉE DES FEMMES DE L'ESS

La Secrétaire générale de la Mutualité Française et présidente du mouvement Mut'Elles a reçu de la secrétaire d'État chargée de l'économie sociale et solidaire, Marlène Schiappa, le Trophée « Dirigeante mutuelle » des Femmes de l'Économie Sociale et Solidaire.

Mars 2023

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC BANLIEUES SANTÉ

Engagée en faveur de la lutte contre les inégalités sociales de santé, la Mutualité Française renouvelle son partenariat avec l'association Banlieues Santé pour promouvoir l'accès aux soins dans les territoires et quartiers prioritaires.

Avril 2023

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE ENGAGÉE AU SEIN DU PACTE DU POUVOIR DE VIVRE POUR SORTIR DE LA CRISE

La Mutualité Française et les différentes alliances composant le Pacte du Pouvoir de Vivre alertent sur les inquiétudes des Français face à l'avenir et les perspectives pour sortir de la crise démocratique. Elles mettent en avant des propositions, notamment en matière de santé, en privilégiant une politique de santé préventive et en renforçant les investissements alloués au domaine de la santé.

Avril 2023

LA PREMIÈRE MESURE DE L'EMPREINTE MUTUALISTE EST LANCÉE

Dans la continuité des travaux autour de la raison d'être, la Mutualité Française lance sa première campagne de collecte de données sur l'empreinte mutualiste. Objectif : valoriser les actions du mouvement mutualiste, leurs spécificités et leur utilité sociale.

Annexe

Formulaire de contribution au Projet régional de santé 3
Centre-Val de Loire

article R-1434-1 du code de la santé publique et suivants

Contribution faite par : Mutualité Française Centre – Val de Loire

Date : 13.04.2023

A adresser d'ici le 15 avril 2023 à ars-cvl-PRS3@ars.sante.fr; ou par courrier (Direction de la stratégie, Cité administrative Coligny, 131 Rue du Faubourg Bannier, 45044 Orléans

I. Avis et observations spécifiques sur le projet régional de santé soumis à concertation :

Document concerné : (à souligner)	SCHEMA REGIONAL DE SANTE PRAPS
Merci de préciser la partie du document concernée et vos avis, observations, propositions	
Objet de l'avis	**Avis et observations ; propositions**
Objectif opérationnel n°1 : Développer une culture commune en prévention et promotion de la santé afin d'en favoriser le développement sur les territoires au profit des usagers	*Favoriser la coordination et partenariats entre les différents acteurs (Mutuelles, Associations, Institutions,) mais également les professionnels de santé en lien avec les thématiques de santé prioritaires en adéquation avec le concept « One Health ». L'objectif serait de couvrir les différents publics cibles et territoires.*
Objectif opérationnel n°2 : Favoriser une équité des chances en matière de prévention	*Intervenir prioritairement sur les territoires (secteur rural, quartiers prioritaires) et cibles isolées (séniors, femmes, publics précaires, enfants, adolescents, etc…).* *La notion de parcours doit aussi s'appliquer à la prévention en fonction du diagnostic établi pour le territoire, en articulation avec les CPTS et CLS.* *Améliorer le niveau de littératie est un enjeu majeur de santé publique pour que la population soit en capacité de prendre en charge au mieux sa santé. Il s'agit aujourd'hui de mettre en oeuvre des actions pour renverser cette situation : décrypter les mécanismes qui ne permettent pas d'accéder à un niveau de littératie suffisant, prendre en compte cette préoccupation dans les politiques publiques, veiller à créer des environnements qui incluent les faibles niveaux de littératie en santé et, aussi, assurer une meilleure communication sur la santé.*
Objectif opérationnel n°3 : augmenter le nombre de bénéficiaires d'une offre d'éducation thérapeutique de proximité, graduée et coordonnée par des professionnels formés	*L'articulation avec les établissements, notamment SMR, mutualistes ou non, est fondamentale. Le lien avec la formation des PS est pertinent mais cela suppose également des améliorations en termes de démographie médicale.* *Mieux communiquer sur les formations ETP et augmenter le nombre de places disponibles en région.*

II. Avis et observations générales sur le projet régional de santé soumis à concertation :

- *Une satisfaction de voir prise en compte la prévention,*
- *Des propositions pour répondre aux besoins en professionnels de santé, en particulier sur le premier recours. La notion de parcours professionnels et la possibilité de valider des montées en compétence (IDE →médecin…) pourraient être approfondies. Aucune mesure coercitive n'est envisagée.*
- *Une place importante accordée à la santé mentale. La Mutualité Française Centre-Val de Loire pourrait aussi contribuer à la formation aux premiers secours en santé mentale là où aucune structure ne s'en charge.*
- *L'accent n'est pas assez mis sur le développement des soins palliatifs sur l'ensemble de la région.*
- *Le virage domiciliaire reste assez théorique.*

MUTUALITÉ FRANÇAISE
CENTRE-VAL DE LOIRE
5-7-9 Quai de la Saussaye
41 000 Blois
02 54 70 59 93
contact@murec.fr

Suivez-nous !

centrevaldeloire.mutualite.fr

Mutualité Française Centre-Val de Loire - Union régionale régie par le livre I du Code de la Mutualité - N° Siren 333 645 034